



## Synthèse du PASS-INNOVATION 2010-071

Procédé : **ROOF SOLAR**  
(En association avec les modules kvazar kv-xxx/24M)

Titulaire : Société DOME SOLAR, 9 bis Chemin des Champs – FR-44340 BOUGUENAI

*Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2010-071. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.*

### 1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE<sup>(1)</sup>

#### 1.1.1. Description succincte

Le procédé "ROOF SOLAR" est un système de montage pour modules photovoltaïques permettant une mise en œuvre en toiture.

#### 1.1.2. Domaine d'emploi prévu

- Utilisation en France européenne hors climat de montagne caractérisé par une altitude supérieure à 900 m.
- Locaux à faible, moyenne et forte hygrométrie.
- Pente compatible avec l'utilisation de la membrane FIRESTONE.

La couverture photovoltaïque ne participe pas à la stabilité du bâtiment laquelle incombe à la structure de celui-ci.

Sous réserve de vérification pour chaque installation, selon les règles NV 65 modifiées, que les sollicitations climatiques, tenant compte des actions locales en rives et à l'égout notamment, ne dépassent pas les charges admissibles suivantes :

Modules :

- Charge ascendante 1200 Pa
- Charge descendante 1500 Pa.

Plots de fixation :

- Traction : 80 daN
- Compression : 200 daN

La stabilité de l'ouvrage peut être considérée comme convenablement assurée.

### 2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée au paragraphe 3 du document Pass'Innovation 2010-071 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu au paragraphe 3.1, est très limité (PASS-INNOVATION « vert »).

### 3. DUREE DE VALIDITE

Le PASS-INNOVATION numéro de référence est valable jusqu'au 17/08/2012. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

<sup>(1)</sup> La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass-Innovation 2010-071.